



## ASSURANCE COLLECTIVE AFFIPRO MMA SANTÉ HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS

### Exemples de remboursements MMA

au 01/01/2021

Exemples de remboursements valables au 01/01/2021 pour l'assurance collective AFFIPRO MMA Santé Hôtels, Cafés et Restaurants. Ils correspondent au remboursement d'un salarié dépendant du régime obligatoire de la Sécurité sociale, résidant en France métropolitaine et respectant le parcours de soins coordonnés. MMA intervient après la participation du régime obligatoire dans la limite des frais engagés. Nos prises en charge sont faites en application des garanties souscrites et des limites, conditions et exclusions fixées aux conditions générales du contrat, disponibles en agence et/ou sur votre espace assuré.

#### ■ SOINS COURANTS

Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA		
			Formule 1	Formule 2 ou formule 1 avec option A	Formule 3 ou formule 1 avec option B ou formule 2 avec option C
	25 €	16,50 €	7,50 €	7,50 €	7,50 €
		Reste à votre charge >	1 € <sup>(1)</sup>	1 € <sup>(1)</sup>	1 € <sup>(1)</sup>

Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA		
			Formule 1	Formule 2 ou formule 1 avec option A	Formule 3 ou formule 1 avec option B ou formule 2 avec option C
- sans dépassement d'honoraires	30 €	20 €	9 €	9 €	9 €
		Reste à votre charge >	1 € <sup>(1)</sup>	1 € <sup>(1)</sup>	1 € <sup>(1)</sup>
- avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM <sup>(2)</sup> : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	44 €	20 €	15 €	23 €	23 €
		Reste à votre charge >	9 € <sup>(1)</sup>	1 € <sup>(1)</sup>	1 € <sup>(1)</sup>
- avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM <sup>(2)</sup> : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	56 €	15,10 €	6,90 €	18,40 €	29,90 €
		Reste à votre charge >	34 € <sup>(1)</sup>	22,50 € <sup>(1)</sup>	11 € <sup>(1)</sup>

#### ■ AIDES AUDITIVES

Équipement à prise en charge libre pour un assuré à partir de 21 ans (par oreille) :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA		
			Formule 1	Formule 2 ou formule 1 avec option A	Formule 3 ou formule 1 avec option B ou formule 2 avec option C
- chez un professionnel partenaire de Santéclair	1 215 €	240 €	660 €	760 €	860 €
		Reste à votre charge >	315 €	215 €	115 €
- chez un professionnel non partenaire de Santéclair	1 476 €	240 €	660 €	760 €	860 €
		Reste à votre charge >	576 €	476 €	376 €

Équipement 100 % santé pour un assuré à partir de 21 ans (par oreille)	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA		
			Formule 1	Formule 2 ou formule 1 avec option A	Formule 3 ou formule 1 avec option B ou formule 2 avec option C
	950 €	240 €	710 €	710 €	710 €
		Reste à votre charge >	0 €	0 €	0 €

(1) : Dont participation forfaitaire d'1 € laissée à la charge du patient par le régime obligatoire.

(2) : Dispositifs de Pratique Tarifaire Maîtrisée : il s'agit de contrats proposés par l'Assurance Maladie aux médecins visant à modérer les dépassements d'honoraires.



ENTREPRISE

MMA IARD - Société anonyme, au capital de 537.052.368 euros - RCS Le Mans 440 048 882.  
Siège social : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9.  
Entreprise régie par le Code des assurances.  
Contrat assuré par MMA IARD Assurances Mutuelles et MMA IARD.



# ASSURANCE COLLECTIVE AFFIPRO MMA SANTÉ HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS

## Exemples de remboursements MMA

au 01/01/2021

### HOSPITALISATION

Forfait journalier hospitalier en court séjour	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA		
			Formule 1	Formule 2 ou formule 1 avec option A	Formule 3 ou formule 1 avec option B ou formule 2 avec option C
	20 €	0 €	20 €	20 €	20 €
	Reste à votre charge >		0 €	0 €	0 €

  

Honoraires du chirurgien pour une opération chirurgicale de la cataracte :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA		
			Formule 1	Formule 2 ou formule 1 avec option A	Formule 3 ou formule 1 avec option B ou formule 2 avec option C
- avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM <sup>(2)</sup> : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	355 €	247,70 € <sup>(3)</sup>	107,30 €	107,30 €	107,30 €
	Reste à votre charge >		0 €	0 €	0 €
- avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM <sup>(2)</sup> : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	431 €	247,70 € <sup>(3)</sup>	183,30 €	183,30 €	183,30 €
	Reste à votre charge >		0 €	0 €	0 €

### OPTIQUE

Équipement optique à prise en charge libre, verres simples :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA		
			Formule 1	Formule 2 ou formule 1 avec option A	Formule 3 ou formule 1 avec option B ou formule 2 avec option C
- chez un professionnel partenaire de Santclair (monture 131 € + 2 verres 148 €)	279 €	0,09 €	247,91 €	247,91 €	247,91 €
	Reste à votre charge >		31 € <sup>(4)</sup>	31 € <sup>(4)</sup>	31 € <sup>(4)</sup>
- chez un professionnel non partenaire de Santclair (monture 145 € + 2 verres 200 €)	345 €	0,09 €	299,91 €	299,91 €	299,91 €
	Reste à votre charge >		45 € <sup>(4)</sup>	45 € <sup>(4)</sup>	45 € <sup>(4)</sup>

  

Équipement optique à prise en charge libre, verres complexes :	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA		
			Formule 1	Formule 2 ou formule 1 avec option A	Formule 3 ou formule 1 avec option B ou formule 2 avec option C
- chez un professionnel partenaire de Santclair (monture 131 € + 2 verres 364 €)	495 €	0,09 €	463,91 €	463,91 €	463,91 €
	Reste à votre charge >		31 € <sup>(4)</sup>	31 € <sup>(4)</sup>	31 € <sup>(4)</sup>
- chez un professionnel non partenaire de Santclair (monture 145 € + 2 verres 432 €)	577 €	0,09 €	531,91 €	531,91 €	531,91 €
	Reste à votre charge >		45 € <sup>(4)</sup>	45 € <sup>(4)</sup>	45 € <sup>(4)</sup>

  

Équipement optique 100 % santé (monture + 2 verres simples)	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA		
			Formule 1	Formule 2 ou formule 1 avec option A	Formule 3 ou formule 1 avec option B ou formule 2 avec option C
	125 €	22,50 €	102,50 €	102,50 €	102,50 €
	Reste à votre charge >		0 €	0 €	0 €

(2) : Dispositifs de Pratique Tarifaire Maîtrisée : il s'agit de contrats proposés par l'Assurance Maladie aux médecins visant à modérer les dépassements d'honoraires.

(3) : Déduction faite du forfait actes lourds pris en charge par l'assureur.

(4) : Le remboursement de la monture est limité à 100 € par la réglementation.



ENTREPRISE

MMA IARD - Société anonyme, au capital de 537.052.368 euros - RCS Le Mans 440 048 882.  
Siège social : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9.  
Entreprise régie par le Code des assurances.  
Contrat assuré par MMA IARD Assurances Mutuelles et MMA IARD.



# ASSURANCE COLLECTIVE AFFIPRO MMA SANTÉ HÔTELS, CAFÉS, RESTAURANTS

Exemples de remboursements MMA

au 01/01/2021

## DENTAIRE

	Coût	Remboursement régime obligatoire	Remboursements MMA			
			Formule 1	Formule 2 ou formule 1 avec option A	Formule 3 ou formule 1 avec option B ou formule 2 avec option C	
Détartrage	28,92 €	20,24 €	8,68 €	8,68 €	8,68 €	
	Reste à votre charge >		0 €	0 €	0 €	
Couronne céramo-métallique sur deuxième prémolaires	538,70 €	84 €	360 €	396 €	454,70 €	
	Reste à votre charge >		94,70 €	58,70 €	0 €	
Couronne céramo-métallique sur molaires	538,70 €	75,25 €	322,50 €	354,75 €	408,50 €	
	Reste à votre charge >		140,95 €	108,70 €	54,95 €	
Implant sur deuxième prémolaires (pilier, implant, couronne sur implant) :						
	- chez un professionnel partenaire de Santéclair	1 250 €	75,25 €	622,50 €	754,75 €	908,50 €
	Reste à votre charge >		552,25 €	420 €	266,25 €	
- chez un professionnel non partenaire de Santéclair	1 840 €	75,25 €	622,50 €	754,75 €	908,50 €	
Reste à votre charge >		1 142,25 €	1 010 €	856,25 €		
Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières prémolaires (prothèses 100 % santé)	500 €	84 €	416 €	416 €	416 €	
	Reste à votre charge >		0 €	0 €	0 €	
Traitement orthodontique pour un enfant de moins de 16 ans (par semestre de traitement)	730 €	193,50 €	321,21 €	387 €	483,75 €	
	Reste à votre charge >		215,29 €	149,50 €	52,75 €	



ENTREPRISE

MMA IARD - Société anonyme, au capital de 537.052.368 euros - RCS Le Mans 440 048 882.  
Siège social : 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9.  
Entreprise régie par le Code des assurances.  
Contrat assuré par MMA IARD Assurances Mutuelles et MMA IARD.